

Image not found or type unknown



Affaire ancienne de 28 ans

Par **saly**, le **28/09/2008** à **21:16**

bonjour ,je voudra poser une question concernant un credit de voiture que mon maria paris il ya 28 ans mais entre tmps la voiture a ete saisie et vendu en encher mais on a aucun paier qi le prouve ,et c est en fevrier 2008 qu une socité de recouvremet nous appelle pour essayer de recouvrir la somme de 13364 euro qui sois disant est la somme due du credi qui n a pas ete soldé a l epoque .rnma question : est ce que cette societé a le droit de nou contacter apres tout ce temps et est ce qu on a le droit de demander les dossier de cette epoque pour savoir ce qui est vraiment passer .merci